



Visa **Chine** - Liste des documents **Tourisme**

Documents nécessaires

- ✓ 1 Bon de commande à formuler en ligne
- ✓ 1 formulaire officiel de demande de visa à compléter en ligne
- ✓ 1 copie des conditions générales du Centre de demande de visa daté et signé
- ✓ 2 photos d'identité dont une collée sur le formulaire. Attention ! les scans ne sont pas acceptés + pas de vêtements blancs sur la photo
- ✓ 1 passeport valable au moins 6 mois + photocopie de la page identité du passeport
- ✓ Réservation billet d'avion aller et retour ou copie des billets électroniques précisant noms des passagers, n° de vol, compagnie aérienne et date du séjour pour la Chine.
- ✓ Une attestation d'assurance rapatriement valide durant le séjour
- ✓ Un certificat de travail ou 3 derniers bulletins de salaire ou 3 derniers relevés de compte bancaire indiquant un solde créditeur égal ou supérieur à 1000 euros ou avis d'imposition.
- ✓ 1 Réservation d'hôtel mentionnant le nom et adresse de l'hôtel même si cette réservation ne couvre qu'une petite partie de votre séjour Ou 1 certificat d'hébergement (lettre d'invitation) de l'invitant fait par lui même et signé (mentionnant nom, adresse et téléphone de l'invitant) avec copie du passeport de l'invitant et copie de son visa chinois ou carte d'identité si il s'agit d'un ressortissant chinois.

Documents supplémentaires

- ⊕ Si vous êtes ressortissant étranger : Compléter et joindre le formulaire V.2011B + Certificat de travail de votre employeur + Copie de la carte de séjour ou de résident pour les ressortissant hors Union Européenne.
- ⊕ Dans le cas d'un visa multiples entrées (pour visite familiale uniquement), le requérant doit avoir au moins 1 visa chinois antérieur sur son passeport.
- ⊕ Pour les enfants de moins de 16 ans : Copie du livret de famille de la page de naissance du mineur concerné + copie de la page des époux du livret de famille + copie des passeports ou des CNI (cartes nationales d'identité) des parents + Autorisation de sortie du territoire des mineurs signées par les deux parents .
- ⊕ Si vous êtes en circuit organisé ou via un Tour Operateur (individuel ou groupe) : joindre une attestation de l'agence ou du Tour Operateur indiquant que vous avez réservé ou acheté un circuit avec vols et Hotels avec les dates de séjour.